



Communiqué de presse Avril 2020

SMACL ASSURANCES LANCE « SOLIDAIRES AVEC VOUS » : UN APPEL POUR FINANCER LES PROJETS DES COLLECTIVITÉS ET DES ASSOCIATIONS ENGAGÉES DANS LA LUTTE CONTRE LE COVID-19

Partout en France, face à la crise sanitaire liée au COVID-19, les collectivités et les associations s'engagent pour faire vivre la solidarité. SMACL Assurances, via l'association SMACL Solidarité créée il y a près de 40 ans, a décidé de mettre à disposition de ses sociétaires une aide exceptionnelle pour contribuer au financement de leurs actions.

En plus d'assurer la continuité des services publics locaux essentiels à la vie de nos concitoyens, chaque jour, des agents publics, des élus, des bénévoles associatifs..., initient des actions de solidarité, en réponse à la crise sanitaire.

D'ores et déjà, les initiatives sont nombreuses, en milieu rural ou urbain, à tous les échelons, pour aider les populations fragilisées, soutenir les soignants, protéger les personnes âgées et pour permettre aux solidarités de proximité de se déployer.

Citons, à titre d'exemple, les centres de dépistage créés par les CCAS, les plateformes de solidarité, les dispositifs d'entraide ou de soutien psychologique.

Si elle doit être saluée, cette dynamique doit surtout être largement soutenue.

Vous êtes sociétaire et vous avez développé un projet solidaire, ou vous souhaitez le faire, SMACL Solidarité peut le soutenir en participant au financement de votre projet.

L'appel à projets est ouvert dès le mercredi 29 avril 2020.

Un formulaire de candidature simplifiée est disponible en ligne, sur le site de SMACL Assurances :

www.smacl.fr/solidaires-avec-vous

Nos équipes prendront ensuite contact avec chaque demandeur, pour une étude du projet.

« Cette crise sanitaire nous appelle, chacune et chacun, à nos responsabilités et à notre devoir d'exemplarité. Collectivités, élus, associations, agents, bénévoles, citoyens engagés : ensemble, faisons vivre la solidarité ! »

Jean-Luc de Boissieu, Président de SMACL Assurances

Solidaires
AVEC VOUS

CONTACT PRESSE

Mélina Cohen Setton - melina.cohen.setton@editial.fr

06 18 12 74 59



À PROPOS DE SMACL SOLIDARITÉ :

Dès 1983, SMACL Assurances a créé l'association SMACL Solidarité afin de soutenir les collectivités en difficulté. La MNT (Mutuelle Nationale Territoriale) y a adhéré en 2017.

Cette association gère un fonds de solidarité dont les revenus et la cotisation annuelle des deux mutuelles **financent des actions de solidarité en direction de leurs sociétaires et de leurs adhérents en cas de situations difficiles ou encore non assurables.**

Sa vocation mutualiste lui permet également de financer des opérations dédiées à la prévention des risques et ainsi d'accompagner les acteurs du monde territorial dans des circonstances exceptionnelles.

« En donnant de l'humanité voire de l'âme à un paysage assurantiel souvent trop déshumanisé, SMACL Solidarité est fidèle aux valeurs du mutualisme » souligne Roland Nicolin, son président.

À PROPOS DE SMACL ASSURANCES :

Créée en 1974, SMACL Assurances est la société mutuelle d'assurance des collectivités et établissements publics, des élus et des agents territoriaux. Elle couvre également les risques des entreprises, des associations, des particuliers, acteurs économiques de tous nos territoires. Elle accompagne pour leurs risques privés ou professionnels **plus de 20 000 collectivités** et établissements publics, **près de 50 000 associations et entreprises** (notamment de l'Économie sociale et solidaire) et plus de **40 000 particuliers** (élus, anciens élus et agents territoriaux, salariés de nombreuses entités publiques ainsi que les administrateurs, adhérents, bénévoles et personnels des associations et entreprises publiques).

Depuis le 1^{er} janvier 2019, SMACL Assurances a rejoint le Groupe VYV, 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.

www.smacl.fr   

LE GROUPE VYV, ENTREPRENEUR DU MIEUX-VIVRE :

Le Groupe VYV (Chorum, Harmonie Fonction Publique, Harmonie Mutuelle, MGEFI, MGEN, Mutuelle Mare-Gaillard, Mutuelle Nationale Territoriale, SMACL Assurances) est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (assurance, offre de soins, services et habitat), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 88 000 employeurs publics et privés.

Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 8,7 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

www.groupe-vyv.fr   

CONTACT PRESSE

Mélina Cohen Setton - melina.cohen.setton@editia.fr

06 18 12 74 59